

M. Orlikow: Nous pourrions en reparler à une autre occasion. Que représentent un million de chômeurs dans l'économie canadienne, monsieur l'Orateur? Un expert économique très compétent, Arthur Donner, qui écrit régulièrement dans le *Globe and Mail* de Toronto, a fait les prévisions suivantes dans son article du 17 août:

● (1442)

Depuis 1973, les pertes que nous avons accumulées à l'égard de notre PNB réel et de l'emploi sont plutôt effrayantes. En fonction des prix constants de 1971, les pertes de production entre 1974 et 1976 sont évaluées à 25.5 milliards de dollars et, compte tenu du taux de croissance réelle prévu pour 1977 et 1978, ces pertes augmenteront encore de 11.5 milliards de dollars. Autrement dit, cela représente environ 42 p. 100 de l'activité économique réelle en 1976.

Voilà des milliards de dollars qui auraient pu être produits, mais qui ne l'ont pas été. Cela représente des centaines de milliers d'emplois perdus pour les travailleurs canadiens. Que fait le gouvernement pour régler le problème du chômage? Il continue à accorder des concessions fiscales encore plus élevées aux sociétés et aux investisseurs, comme l'indiquait le budget de l'ancien ministre des Finances présenté le 31 mars dernier.

Nous avons entendu un certain nombre de ministériels contester les chiffres avancés par le NPD, et surtout par les députés qui ont pris la parole avant moi, et ils ont demandé où nous prenions le 1.2 milliard de dollars ou les 1,245 millions. Nous avons obtenu ce chiffre d'après les documents budgétaires préparés et déposés par l'ancien ministre des Finances. Je tiens à les citer au compte rendu pour bien montrer où va cet argent: dégrèvement fiscal à l'égard des inventaires d'entreprises, 300 millions de dollars; crédits d'impôt sur les investissements fédéraux, 485 millions de dollars; amortissement pour les puits de pétrole et de gaz, 20 millions de dollars; augmentation des crédits d'impôt sur les dividendes, 120 millions de dollars; augmentation de la limite pour les pertes de capital, 45 millions de dollars; inclusion des gains de capitaux sur les valeurs boursières canadiennes, 10 millions de dollars; autres concessions fiscales aux sociétés et aux investisseurs, 100 millions de dollars, et avec la perte des revenus provinciaux correspondante de 165 millions de dollars, cela donne un total de 1,245 millions de dollars.

Nous prétendons qu'il est illogique d'essayer de stimuler l'investissement dans l'entreprise et l'industrie canadienne, alors que l'industrie ne fonctionne qu'à guère plus de 80 p. 100 de sa capacité. Autrement dit, l'industrie n'utilise pas pleinement l'argent investi dans sa capacité de production, et aucun homme d'affaires n'acceptera d'investir pour augmenter les installations de production si l'on n'utilise qu'un peu plus de 80 p. 100 de la capacité actuelle. Pour investir dans de meilleurs installations, il faut que l'industrie fonctionne à pleine capacité.

Il est évident que les concessions fiscales proposées par le gouvernement pour l'année en cours, c'est-à-dire celles qui sont comprises dans les bills budgétaires à l'étude et ceux qui seront présentés plus tard, sont celles-là même que le gouvernement propose depuis une demi-douzaine d'années ou plus. Le fait est que le taux de chômage au Canada dépasse maintenant 8 p. 100, c'est-à-dire qu'il est presque le double dans toutes les provinces du Canada de ce qu'il était quand le premier ministre est arrivé au pouvoir en 1968. C'est le résultat des politiques fiscales adoptées par le gouvernement actuel depuis 8 ou 10 ans.

Impôt sur le revenu

Nous affirmons constamment qu'il existe deux façons de venir à bout du chômage ou d'empêcher que les chômeurs n'aient à subir les conséquences de la mauvaise gestion économique du gouvernement actuel. Je le répète, la première façon consiste à accorder des réductions d'impôt, comme le propose le Conseil économique du Canada, soit des réductions de l'impôt personnel, surtout pour les personnes à faible revenu. En outre, nous avons proposé un système de crédits d'impôt qui augmenterait le pouvoir d'achat de ceux qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire les 25 à 30 p. 100 de Canadiens dont le revenu est tellement faible qu'ils ne paient pas d'impôt sur le revenu. Ce serait une façon de remédier au chômage. Le gouvernement pourrait aussi inciter les Canadiens à travailler en élaborant un programme sérieux et bien conçu de travaux publics.

En attendant le premier ministre et le ministre des Finances donner leur interprétation de la situation actuelle récemment et de ce que nous devrions faire pour y remédier, j'ai fermé les yeux et j'ai eu l'impression que R. B. Bennett et Mackenzie King étaient revenus au Canada. Le premier ministre et le ministre des Finances proposent le même genre de bêtises économiques pour venir à bout du chômage et relancer l'économie que R. B. Bennett quand il était premier ministre du Canada...

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps est écoulé. Il peut continuer s'il y a consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. Alex Patterson (Fraser Valley-Est): Monsieur l'Orateur, le ministre a lancé le débat en 2^e lecture du bill à l'étude le 7 novembre dernier en disant qu'il avait un double objet: d'abord celui d'apporter à la loi de l'impôt sur le revenu les modifications qu'il avait annoncées dans son mini-budget, ou exposé économique, quel que soit le terme qu'on préfère, de même que les modifications annoncées par l'ancien ministre des Finances, le député de Rosedale (M. Macdonald), dans son budget du 31 mars; et deuxièmement, celui d'accroître les pouvoirs d'emprunt du gouvernement.

Il me semble extrêmement étrange qu'au moment où on nous invite à discuter des mesures annoncées ou proposées en mars dernier, le ministre des Finances (M. Chrétien) nous recommande de les étudier avec célérité en raison des effets bénéfiques qui résulteront de leur application. Si elles sont si importantes maintenant, elles devaient l'être également au moment où on les a annoncées, et le gouvernement a donc failli à son devoir en ne nous saisissant pas beaucoup plus tôt d'un projet de loi visant à les appliquer.

Nous, de l'opposition, nous avons de graves réserves à faire lorsque le gouvernement essaie de faire passer clandestinement une mesure l'autorisant à accroître ses emprunts au moyen d'un bill fiscal. Ça me paraît être un truc qu'on a déjà utilisé à d'autres occasions. Chaque fois en effet que le gouvernement veut faire adopter de force par la Chambre des communes une mesure qu'il sait devoir susciter une forte opposition, il la mélange à d'autres propositions plus alléchantes en espérant que dans leur désir de faire adopter ces dernières, les députés se résigneront à accepter les autres.